

Etudier en Hainaut!

OPTION

Arts plastiques

DEGRE

2^e et 3^e degrés artistique de qualification

SUITE D'ETUDE POSSIBLE

Bachelor et master – Enseignement supérieur artistique
Tout type d'études supérieures.

L'ARTISTIQUE DE QUALIFICATION

Quelles sont les aptitudes requises pour y accéder ?

On peut accéder à ces études en 3^e, en 4^e ou en 5^e année au départ de tout type d'option de l'enseignement général, technique ou artistique de transition ou de qualification. L'idéal est d'aborder ces études dès la 3^e ou 4^e année.

Il convient d'être motivé pour les arts plastiques

OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'option assure un développement sensible, pratique, technique et intellectuel : elle aborde la matière d'une façon concrète et perceptuelle. Elle multiplie des occasions de réaliser des expériences manuelles, techniques et esthétiques qui donnent sens aux apprentissages.

Elle développe la capacité à résoudre des problèmes esthétiques et techniques ainsi que les attitudes visant à se situer par rapport à soi-même, à l'autre, à son environnement dans une perspective d'insertion sociale et culturelle dynamique. Elle donne à l'élève toutes les possibilités d'aborder un enseignement supérieur artistique ou non artistique.

Les objectifs généraux sont :

- ouvrir au monde des arts,
- développer le sens critique indispensable à la création d'objets d'art et des espaces pour les recevoir,
- développer les aptitudes nécessaires pour appréhender une œuvre, pour comprendre le langage des images,
- sensibiliser et structurer l'acuité visuelle de l'élève en s'appuyant sur le langage plastique,
- apprendre et maîtriser, par l'observation, la création et la recherche, les techniques du dessin artistique,
- apprendre à se servir de la couleur, à l'analyser, à la reconstituer en jeux de nuances, de contraste et d'harmonie,
- apprendre et maîtriser les techniques du travail artistique en 3 dimensions (volume),
- apprendre, par l'intermédiaire de la photographie, la photocopie ou toute autre technique visuelle, à manipuler les lois de la création et de la composition.

CERTIFICATION

A l'issue de la 6^e : Obtention du certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS)

I.P.E.S. Tournai (site 1)
Boulevard Léopold, 92b
7500 Tournai

Tel : 069/45.28.70
Fax : 069/45.28.77
Courriel : ipes.tournai@hainaut.be
Internet : www.etudierenhainaut.be/wapi

GRILLE HORAIRE

Forme d'enseignement : ART. DE QUALIF. Section : ARTS PLASTIQUES				
Année d'études	3e	4e	5e	6e
Religion * / Morale	1	1	1	1
Philosophie et citoyenneté	1	1	1	1
Education physique	2	2	2	2
Français	4	4	4	4
Mathématique	2	2	2	2
Histoire	1	1	1	1
Géographie	1	1	1	1
Formation scientifique	2	2	2	2
Education économique et sociale	-	-	2	2
Langue moderne I (Anglais/Néerlandais)	2	2	2	2
Dessin	8	8	6	6
Couleur	4	4	4	4
Volume	4	4	3	3
Graphisme – image	-	-	2	2
Histoire de l'art	2	2	2	2
Total	34	34	35	35

* : Catholique/Protestante/Islamique/Israélite/Orthodoxe